

ACCUEILLIR

UN.E AU PAIR

95%
Adhérents satisfaits

30 YEARS

Flexibilité | **Sérénité** | **Partage**

Les jeunes Au Pair (filles ou garçons) viennent dans le cadre d'un échange linguistique et culturel.

Ils/elles sont âgé.es de **18 à 29 ans** et viennent en France pour une durée de **1 à 24 mois**.

Il/elle effectue **25 heures de garde d'enfants et de participation aux tâches familiales courantes par semaine** (tâches liées aux enfants mais aussi à la maison tant que celles-ci restent des tâches du quotidien). Il/elle ne peut être responsable que des enfants de plus de 3 ans (si vous avez un enfant de moins de 3 ans, merci de nous contacter).

Il/elle devra être **logé(e)** (chambre particulière), **nourri(e)** (même les weekends et pendant les vacances, chez vous), et recevra au minimum **1 jour de repos par semaine, un weekend complet par mois, les jours fériés et une semaine de congés payés par tranche de 6 mois**.

Vous devrez le/la rétribuer un minimum de **85 € par semaine** ou 368€ /mois, participer à ses frais de transports sur place (pour se rendre à des cours, sortir, ...Pass transport ou essence) et ses frais médicaux (vous trouverez sur notre site des propositions d'assurances).

Le secret d'un placement réussi est une bonne collaboration parents/Au Pair et beaucoup de communication. En aucun cas vous ne devez considérer l'Au Pair comme un(e) employé(e) et en aucun cas la personne Au Pair ne doit considérer son séjour en France comme des vacances, ce qui lui est expliqué au moment de son entretien. Il/Elle s'attendra à être traité(e) comme un membre de votre famille, et en retour, il/elle devra respecter vos habitudes, votre mode de vie et votre autorité.

Siret : 88116983300020 – TVA : FR36881169833 – APE : 7810Z



QUEL BUDGET PREVOIR

Pour l'accueil – Outre les frais de notre agence, vous devez prévoir :

- Assurance privée (Tarif sur notre site internet, comptez 50€/mois)
- Participation au voyage Paris / votre domicile (participation non obligatoire mais fortement recommandée)
- Quelques heures de conduite en auto-école afin de vous assurer de la sécurité de vos enfants

Mensuel - Outre les frais tels que la nourriture et l'hébergement, vous devez prévoir environ 750€/mois comprenant :

- Son argent de poche d'un minimum de 85 € par semaine (ou 368 € / mois soit 85€ x 4.33 semaine).
- Les charges URSSAF (environ 260 € / mois, soit 780€ trimestre).
- Participation aux frais de transports (carte de bus ou train, voiture, achat vélo électrique : il faut que votre Au Pair puisse se déplacer librement sur son temps libre)

Vous ne pourrez bénéficier d'aucune déduction d'impôts ou de prise en charge des charges URSSAF.

POURQUOI PRENDRE UN(E) AU PAIR (quelques raisons)

- **Pour l'échange culturel, l'ouverture sur le monde** : vous apporterez à votre famille un peu du « monde ». Votre Au Pair pourra vous faire découvrir sa culture, ses traditions, une autre façon de penser …
- **Pour l'apprentissage des langues** : même si votre Au Pair n'est pas anglo-saxon(ne), il/elle pourra initier vos enfants à sa langue maternelle. Une belle opportunité de s'ouvrir aux langues étrangères et de développer une « oreille ».
- **Pour la flexibilité** : votre Au Pair habitant avec vous, vous n'aurez plus à vous soucier d'être en retard ou de vous réveiller avec un enfant malade. Vos enfants seront gardés dans le confort de leur maison.

Siret : 88116983300020 – TVA : FR36881169833 – APE : 7810Z



CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Vous n'accueillerez pas un(e) professionnel(le) de la garde d'enfants : comptez environ 1 mois de formation/intégration.

- Votre Au Pair est un(e) étranger(e) : vous devrez prendre le temps de lui montrer comment notre beau pays fonctionne (ce qu'est une boulangerie, une pharmacie, ...).

- Votre Au Pair habitera avec vous, c'est une personne de plus qui partagera votre quotidien 7j/7 (même si nous mettons tout en œuvre pour qu'il/elle ait rapidement aussi une vie en dehors de la famille).

- Votre Au Pair ne vous remplacera pas.

Un accueil bien pensé est la clé d'un accueil réussi. N'hésitez pas à nous contacter afin d'en discuter car il est important que vous puissiez aborder cette aventure en toute sérénité.

« Merci à toute l'équipe pour son accompagnement et ses conseils. Sans votre écoute nous n'aurions pas vécu une expérience aussi enrichissante (...) »
Une famille à Brest

LE PLACEMENT AU PAIR EN QUESTIONS/REPONSES

Combien de temps faut-il envisager entre l'inscription et l'arrivée de notre Au Pair ?

Pour les placements de moins de 3 mois les délais sont assez courts : comptez généralement de 1 à 8 semaines.
Pour les placements de plus de 3 mois : il est fort probable que votre Au Pair vienne d'un pays où un visa d'entrée en France est nécessaire : pour lui permettre d'obtenir son visa, nous vous conseillons de faire votre demande 3 à 5 mois à l'avance.

Qui s'occupe des documents administratifs ?

Vous, mais avec notre soutien. Pour chaque étape vous recevrez les documents à traiter avec nos mémos et recommandations. De l'obtention du visa à la déclaration CPAM en passant par l'URSSAF, vous n'aurez qu'à vous laisser guider et pourrez compter sur notre aide tout au long du séjour de votre Au Pair.

Siret : 88116983300020 – TVA : FR36881169833 – APE : 7810Z



Comment s'organisent les vacances scolaires ?

Vous devrez à votre Au Pair une semaine de congés payés tous les 6 mois. Si il/elle souhaite des congés en plus, et que vous lui accordez, vous n'aurez pas à le/la rémunérer.
Si vous partez en vacances sans lui/elle, il/elle devra quand même être rémunéré(e) et recevoir de l'argent supplémentaire pour se nourrir. Au cas où l'Au Pair devrait s'occuper des enfants à plein temps durant les vacances scolaires ou lors de maladie, son argent de poche sera augmenté en conséquence (ou vous pourrez lui donner des jours de repos en compensation).
Il est possible de lisser sur l'année les 25h/semaine à condition que l'Au Pair en soit informé(e) avant son arrivée et que son emploi du temps lui permette toujours de suivre des cours et/ou de participer à d'autres activités lui permettant de s'intégrer dans son environnement (si il/elle doit annuler des cours ou autres activités payantes pour enfants malades ou autre, vous devrez lui rembourser les frais perdus)

Et si notre Au Pair ne convenait pas à notre famille ?

A l'issue d'une période de médiation (solvant la majorité des conflits), APITU GO EXPLORE s'engage à tout mettre en œuvre afin de remplacer votre jeune Au Pair dans l'éventualité d'un départ anticipé durant les quatre premiers mois suivant son arrivée pour un placement de plus de 4 mois, et dans les 3 premières semaines pour un placement de moins de 3 mois - sans frais supplémentaire et dans la mesure où vous avez respecté les obligations d'une famille d'accueil envers l'au pair.

APITU GO EXPLORE, forte de son expérience professionnelle de plus de 30 ans, vous assure un accueil en toute sérénité et simplicité

- Procédures administratives simplifiées
- A votre service toute l'année : numéro d'appel et email d'urgence 24/24 7/7
- Service dépannage (dans la mesure du possible, nous pouvons proposer une personne pour vous dépanner si votre Au Pair est malade ou non disponible)
- Formation à l'intégration pour votre famille mais aussi votre Au Pair
- Espace adhérent dédié (profils de nos candidats disponibles, réservés à votre usage, et supports d'aide à l'intégration)
- Tout pour faciliter l'intégration de votre Au Pair : rencontres, mise en relation, …

Siret : 88116983300020 – TVA : FR36881169833 – APE : 7810Z



LES ETAPES POUR ACCUEILLIR UN.E AU PAIR

Etape 1: Inscription et validation de votre dossier

A réception de votre dossier, ce dernier sera étudié par nos soins. L'objectif est de présenter au mieux votre famille et de vous préparer, dès cette première étape, à l'accueil de votre Au Pair : c'est « la validation » de votre dossier. Inscrit en ligne, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours (voir nos CPV).

Etape 2: Choisir votre Au pair

Nos candidats sont rigoureusement sélectionnés par nos partenaires étrangers (entretien, vérifications des références et documents).
Nous mettrons à votre disposition des documents d'aide aux entretiens et à la sélection, et nous nous tiendrons à votre disposition pour discuter des candidats. Nous vous sélectionnerons des candidats mais vous aurez aussi accès à tous nos profils disponibles via votre espace adhérent.

Etape 3: Confirmation de placement

Ce n'est qu'à l'issue de différents échanges entre vous et l'Au Pair qu'un placement pourra être confirmé. Une fois le placement confirmé, nous lançons les démarches administratives. Vous recevrez par email les détails de la procédure à suivre. Votre Au Pair recevra le soutien de notre partenaire pour l'obtention de son visa (si applicable).

Etape 4: Préparer et organiser son arrivée

En collaboration avec vous, nous organiserons son arrivée et, afin de faciliter au maximum son intégration, vous bénéficierez de nos nombreux outils :

- Formation en ligne pour votre Au Pair et pour vous-même
- Livret « ma vie d'Au Pair »
- Planning type, tutoriels, Blog…

Etape 5: Son arrivée

Notre équipe vous contactera à l'arrivée de votre Au Pair, puis le mois suivant, afin de nous assurer du bon déroulement du placement, et votre Au Pair recevra tout notre soutien pour son intégration (site de rencontre entre Au Pairs, weekends d'intégration, …)

Avec APITU GO EXPLORE, adoptez la « Zen APITUde»

Par ici pour vous inscrire: FAMILLE D'ACCUEIL INSCRIPTION



TARIFS

	Pour un séjour de 1 à 3 mois entre juin et octobre	Pour un séjour de 4 à 12 mois
INSCRIPTION Payable à l'inscription (rétractation 14 jours)	150€ TTC (remise de 50€ TTC pour les anciens membres)	150€ TTC (remise de 50€ TTC pour les anciens membres)
PLACEMENT Facturé à la confirmation de placement	120€ TTC	350€ TTC
SUIVI Facturé à l'arrivée de votre Au Pair	120€ TTC	350€ TTC
TOTAL	390€ TTC 340€ TTC ancien membre	850€ TTC 800€ TTC ancien membre

OPTIONS	
PREMATCH - **Vous connaissez le/la jeune que vous souhaitez accueillir**	-50% sur les frais de placement
Frais supplémentaires pour l'accueil d'un(e) candidat(e) de langue maternelle anglaise ou ne nécessitant pas de visa (placement de 4 à 12 mois)	150€ TTC
SUIVI renouvellement de contrat (votre Au Pair reste une seconde année) - Facturé à la date anniversaire du contrat initial	350€ TTC

Par ici pour vous inscrire: http://www.apitu.com/fr/famille-accueil/inscriptions/

Annulation et remboursement : voir nos Conditions particulières de vente 2026.
Des questions ? apitu@apitu.com ou téléphone 02 99 73 22 36

Siret : 88116983300020 – TVA : FR36881169833 – APE : 7810Z